

Compte-rendu de la rencontre-débat du 26 avril 2016

Grandeurs et servitudes de la coopération à l'école et ailleurs... par Pierre Ruch

Professeur des écoles en félicité, Directeur départemental honoraire de l'OCCE (Office central de la coopération à l'école), formateur 1^{er}, 2nd degrés et à l'UHA, membre fondateur de la MPM

Avec la complicité de

- Marie-Astrid Bénard (NovaTris)
- Michèle Sanchez (MPM)
- Jean-Pierre Bourreau (MPM)

Marie-Astrid, élue animatrice des débats du jour, a débuté la soirée par la présentation du partenariat de NovaTris avec la MPM et en évoquant les « dialogues pédagogiques » mis en place l'année précédente dans le même esprit de rencontres autour d'une thématique précise au sein de l'UHA. Jean-Pierre a enchaîné en présentant l'intervenant et le sujet abordé : *la coopération à l'école*.

Relater la prestation de Pierre Ruch est un défi en soi. En effet, le non verbal occupe une place capitale dans la communication du message et il est difficile d'en rendre compte. Essayons tout de même !

Pierre commence par établir le dialogue avec le public avec moult gestes et dit ce qui le fait se mouvoir, comme par exemple, ne jamais supporter qu'un gamin ait peur à l'école, de quelque manière que ce soit. Il illustre ses propos par des anecdotes personnelles : écouter l'autre, pouvoir s'exprimer sont la base de la coopération.

Michèle et Jean-Pierre sont à côté de Pierre pour essayer de le cadrer (ils s'y sont mis à deux !) et lui posent des questions pour le ramener au sujet. L'effet est immédiat mais non durable... on replonge dans des tranches de vie pour le plaisir de tous.

Posture, pratiques et valeurs (il préfère d'ailleurs le terme de proposition idéale) sont ses mots clefs. La posture consiste à co-construire les règles avec les enfants, mais aussi les savoirs. Dans une classe coopérative, la citoyenneté s'exerce au quotidien, par les actes. Les savoirs sociaux se démontrent par l'exemplarité. Pratiquons la coopération et elle existera.

N'oublions pas de distinguer la *coopérative scolaire*¹, structure associative qui gère le quotidien (projets, fonds) de la *classe coopérative* qui est l'organisation d'un mode de pensée et de postures intégrant le droit à l'erreur, le droit à la parole, à l'oubli, le droit de se faire aider, le droit de ne pas savoir, la construction d'une estime de soi positive.

Curieusement, les parents peuvent faire obstacle à ce mode d'organisation, ainsi que les enseignants eux-mêmes. « Nous ne sommes pas dans une société de l'épanouissement, de l'ensoleillement » dit Pierre. Il est nécessaire de pratiquer la coopération entre enseignant(e)s afin de développer l'humanité de chacun(e). Dans la rubrique « I have a dream » qui émaille ses propos, Pierre imagine ce que pourrait être une France issue de classes coopératives.

¹ La coopérative scolaire est née en 1928 implantée surtout à l'école primaire au début mais aussi dans le secondaire par la suite et même à l'ESPE du site de Colmar actuellement. Il y a 700 coopératives scolaires dans le département du Haut-Rhin fédérées au sein de l'OCCE 68 (Office Central de la Coopération à l'Ecole)

Michèle lui pose la question des outils existants pour pratiquer la coopération. Pierre renvoie à des liens², éditeurs canadiens en particulier, qui en proposent à foison. L'important, c'est la posture que construisent les enseignants afin de promouvoir la coopération entre tous les membres de la communauté éducative en cultivant l'écoute de l'autre.

C'est cela l'école de la République, en tous cas ce qu'elle devrait être.

La République laïque n'est-elle pas véritablement la plus grande des coopératives ?

La réflexion engagée à la suite de l'intervention de Pierre a permis de faire émerger des questions qui mériteront d'être reprises à la rentrée prochaine :

- comment mettre en place la coopération dans des structures existantes ? Comment procéder si on n'a pas l'adhésion totale de la classe ?
- comment organiser la coopération dans le secondaire avec les problèmes liés à la pression de l'administration ?
- comment impliquer les parents dans cette démarche ?
- la coopération : comment la posture s'acquière-t-elle ?
- à quel âge est-il possible d'établir la coopération en classe ? Le nombre d'enfants dans un groupe classe a-t-il une influence sur la facilité de mise en place dans la classe ?

Nicole Poteaux
Membre du Comité d'animation

² Voir références dans le texte de présentation de l'intervenant de la rencontre-débat